

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Band: 24 (1994)
Heft: 10

Rubrik: Sécurité : attention : faux neveu!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ATTENTION: FAUX NEVEU!

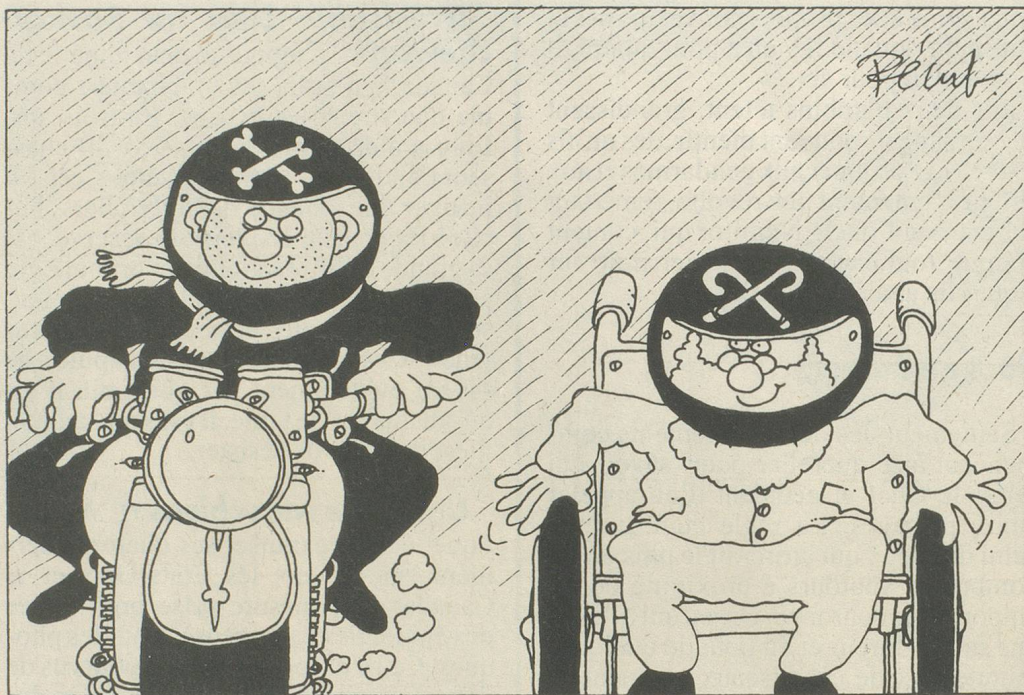
Lorsque, citant des faits réels relatés par la presse quotidienne, j'annonce à certains de mes auditoires des cas douloureux où des dizaines de milliers de francs ont disparu chez des personnes âgées, c'est le tollé ou la risée générale.

Lorsque plus avant dans mon exposé je projette - coupures de presse à l'appui - la relation de faits divers portant sur des disparitions d'argent atteignant des montants pharamineux de plusieurs dizaines de milliers de francs, je sens qu'il se fait rapidement quelques examens de conscience...

Lorsque l'assemblée débat sur le sujet - ô combien personnel - des économies et de l'argent, je perçois alors plus de mines qui se ferment que de bourses qui deviennent transparentes.

Le syndrome d'Harpagon

On amasse des sommes chez soi par habitude, par amour de l'argent (le syndrome d'Harpagon), par méfiance envers les établissements financiers, pour éluder certaines taxes ou impôts, voire même pour accéder indûment à certains avantages du système social (prestations complémentaires AVS, par exemple). Peu importe d'ailleurs ces raisons, chacun est libre de disposer de son bien à sa guise.



Dessin Pécub

Chacun est libre aussi d'en faire profiter les voleurs qui s'en iront de chez vous avec, en poche, un confortable pactole franc de taxes et d'impôts. Il n'y a pas de meilleur encouragement, pour le délinquant, à continuer son activité rémunératrice que l'accès à d'importants butins.

La chronique policière de ce dernier été a remis en évidence l'existence de ces (faux) neveux tellement bien intentionnés qu'on est forcé de les reconnaître. Et de leur avancer l'intégralité de ses économies. Sont-elles bien au chaud à la banque? Qu'importe! On vous accompagnera dans l'établissement bancaire et vous lui remettrez, en toute bonne foi, Fr. 25 000.- comme cela a été dernièrement les cas sur la Riviera vaudoise...

Apprenez à être doublement méfiant envers ces personnages, rencontrés dans la rue, qui savent si bien attirer votre sympathie et dont le mobile inavoué n'est que de vous soutirer l'intégralité de vos économies en jouant sur votre corde sensible.

Jean-Pierre Crettenand

LES FINS LIMIERS

Voici les réponses aux douze devinettes du numéro de juillet/août

Question N° 1: L'alguazil

Question N° 2: L'aréopage

Question N° 3: Stuart Palmer

Question N° 4: Harpagon dans «L'Avare» de Molière

Question N° 5: Achille

Question N° 6: Henri Jeanson

Question N° 7: Le mouton

Question N° 8: Romain Gary

Question N° 9: In pace

Question N° 10: Frédéric Staps

Question N° 11: Le R. P.

Bruckberger

Question N° 12: Jean-Pierre Ferrière

Hélas, trois fois hélas, aucune des missives qui m'ont été adressées ne donnait la réponse exacte aux 12 questions!